



Accusé de réception en préfecture  
038-213805633-20141119-2014-114-DE  
Date de télétransmission : 03/12/2014  
Date de réception préfecture : 03/12/2014

## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2014

**EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2014-114 / 9-1**

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 33 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A.GAL, B. GATTAZ, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, L. PRIEUR-DREVON, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT, C. SERVOTTE, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés :** A. GERVASI, L. TURLAN.

Le secrétaire de séance désigné est Bruno Sarrat.

---

**OBJET :** FINANCES / TARIFS DES SERVICES ET PRESTATIONS : Stationnement - Tarifs du parking avenue des Frères Tardy

---

Rapporteur : J. Forté

**EXPOSE :** Le parking des Frères Tardy situé avenue des Frères Tardy, au niveau de la gare SNCF va ouvrir au public le 15 décembre 2014.

L'utilisation de ce parking doit favoriser le stationnement de courte durée et dissuader le stationnement des pendulaires.

**PROPOSITION :**

Vu l'avis favorable de la commission Travaux, Environnement, Déplacement, Sécurité et Cadre de Vie du 16 octobre 2014.

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en place les modalités de gestion suivantes du parking des Frères Tardy:

... / ...

*Voiron, ville porte de Chartreuse*

1. Tarifification du 15 au 24 décembre 2014

Durée			Prix par heure	TARIFS
De 0 à 60 min	0,00 €	/ 15 minutes	0,00 €	0,00 €
De 61 à 2h00	0,00 €	/ 15 minutes	0,00 €	0,00 €
De 2h01 à 3h00	0,00 €	/ 15 minutes	0,00 €	0,00 €
De 3h01 à 4h00	0,00 €	/ 15 minutes	0,00 €	0,00 €
De 4h01 à 5h00	0,50 €	/ 15 minutes	2,00 €	2,00 €
De 5h01 à 6h00	0,75 €	/ 15 minutes	3,00 €	5,00 €
De 6h01 à 7h00	1,00 €	/ 15 minutes	4,00 €	9,00 €
De 7h01 à 8h00	1,50 €	/ 15 minutes	6,00 €	15,00 €
De 8h01 à 9h00	2,00 €	/ 15 minutes	8,00 €	23,00 €

2. Tarifification à partir du 25 décembre 2014

Durée			Prix par heure	TARIFS
De 0 à 60 min	0,00 €	/ 15 minutes	0,00 €	0,00 €
De 61 à 2h00	0,25 €	/ 15 minutes	1,00 €	1,00 €
De 2h01 à 3h00	0,25 €	/ 15 minutes	1,00 €	2,00 €
De 3h01 à 4h00	0,25 €	/ 15 minutes	1,00 €	3,00 €
De 4h01 à 5h00	0,50 €	/ 15 minutes	2,00 €	5,00 €
De 5h01 à 6h00	0,75 €	/ 15 minutes	3,00 €	8,00 €
De 6h01 à 7h00	1,00 €	/ 15 minutes	4,00 €	12,00 €
De 7h01 à 8h00	1,50 €	/ 15 minutes	6,00 €	18,00 €
De 8h01 à 9h00	2,00 €	/ 15 minutes	8,00 €	26,00 €

3. Autres tarifs

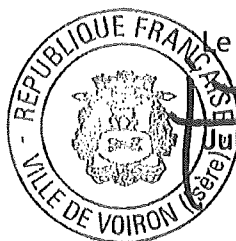
Forfait nuit	De 19h à 9h	Gratuit
Forfait fin de semaine et jours fériés	Du samedi 19h au lundi 9h	Gratuit
Forfait ticket perdu		26€

4. Autres modalités de gestion du parking

Temps de franchise après paiement 15 minutes
Temps de franchise avant paiement 0 minute car 1 heure gratuite
Pas de tarif abonnement

DECISION : La proposition est ADOPTÉE par 26 voix POUR - 7 ABSTENTIONS (R. REVIL, A. FAVIER, N. CHARLETY, A. GERVASI, J.L. BALLY, J. VIAL, L. TRICOLI)  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture, sa  
publication  
ou notification le .....



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT